

Université de Sherbrooke
Résumé de l'évaluation périodique des programmes de
Maîtrise (M.A.) et Doctorat (Ph.D.)
en Littérature canadienne comparée
Département des lettres et communications
Faculté des lettres et sciences humaines
octobre 2004 à janvier 2008

Président du comité (jusqu'au 5 février 2006)

Winfried SIEMERLING, professeur

Coprésidentes du comité (depuis le 5 février 2006)

Pamela GRANT, professeure

Roxanne RIMSTEAD, professeure

Membres du comité

Natasha DAGENAIS, étudiante au doctorat

Pamela GRANT, professeure (membre du comité depuis le 1^{er} janvier 2005)

David LEAHY, chargé de cours

Françoise McNEIL, étudiante à la maîtrise

Jacques MICHON, professeur (extérieur aux programmes)

Gregory REID, professeur (membre du comité jusqu'au 1^{er} janvier 2005)

Roxanne RIMSTEAD, professeure

**LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT EN LITTÉRATURE CANADIENNE
COMPARÉE**

Les programmes de maîtrise et de doctorat en littérature canadienne comparée ont vu le jour en 1963 et 1978, respectivement, à l'intérieur du Département des études anglaises (qui en 1988 sera jumelé avec le Département d'études françaises pour devenir le Département des lettres et communications). Les programmes visaient dès le départ à offrir une formation dans les principales littératures canadiennes ainsi que dans les littératures mineures dans un contexte comparatif et souvent international. Les deux programmes ont été les premiers au monde dédiés à la littérature canadienne comparée. Ils sont d'ailleurs toujours les seuls à se spécialiser exclusivement dans ce champ d'activités. Ils ont rapidement attiré l'attention nationale et internationale. Depuis les débuts jusqu'en 2004, plus de 130 diplômes (dont 17 au doctorat) ont été décernés. L'unique évaluation des programmes a été faite en 1993 par les professeures Patricia Smart (Carleton) et Sylvia Söderlind (Queen's). La présente évaluation se concentre sur la période qui a suivi la parution du *Smart/Söderlind Report*.

1993-2006

Depuis le *Smart/Söderlind Report* de 1993, la vaste majorité des recommandations de ce rapport ont été abordées et mises en œuvre, en particulier en ce qui concerne la structure et le développement des programmes. De plus, la dernière décennie a vu apparaître de nouveaux défis et a vu se concrétiser de grandes réussites.

Bien que les objectifs des programmes de maîtrise et de doctorat, tels que formulés dans l'Annuaire, visent des niveaux de formation différents, les deux programmes visent à établir « des comparaisons entre les littératures du Canada et du Québec, ou entre une ou plusieurs de ces littératures et d'autres littératures nationales ou des disciplines connexes ».

Le **programme de maîtrise** consiste en 45 crédits dont 30 sont alloués à des activités pédagogiques obligatoires : 9 crédits pour les activités de recherche I-III, préparatoires au mémoire (3 x 3 crédits), 6 pour la présentation du projet de mémoire et 15 pour le mémoire. Les 15 crédits qui complètent le programme représentent 5 activités pédagogiques à option, dont au moins une doit être un cours de théorie, soit *Théorie de la littérature comparée* (ANG 731) ou *La critique canadienne comparée* (ANG 720). Parmi les 13 activités pédagogiques à option, 12 portent le sigle ANG. Le cours « Méthodologie et épistémologie féministes » (PEF 701) est aussi inclus explicitement comme cours à option. En pratique, les cours de 2^e et 3^e cycles en études françaises (LIT) sont acceptés en équivalence pour au moins une des activités pédagogiques à option. Il est également possible d'obtenir une équivalence, tant à la maîtrise qu'au doctorat, pour une activité pédagogique suivie dans une autre université.

Quant au **programme de doctorat**, il consiste en 90 crédits dont 75 sont alloués à des activités pédagogiques obligatoires : 18 crédits pour les activités de recherche I-III, en préparation à la thèse (3 x 6 crédits), 9 pour l'examen de synthèse (un examen portant sur le domaine en général et qui n'a pas d'équivalent en études françaises), 9 pour l'examen d'un sujet de recherche et 39 crédits pour la thèse. Les 15 crédits qui complètent le programme représentent 5 activités pédagogiques à option dont la structure est la même que celle de la maîtrise.

Le Comité d'évaluation de programme (CÉP)

Le comité d'évaluation des programmes (le CEP) de maîtrise et de doctorat en littérature canadienne comparée a été créé par le conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) lors de sa réunion du 22 octobre 2004. Le comité se composait des personnes suivantes :

Winfried SIEMERLING, professeur, président du comité
Natasha DAGENAIS, étudiante au doctorat
Pamela GRANT, professeure (membre du comité depuis le 1^{er} janvier 2005)
David LEAHY, chargé de cours
Françoise McNEIL, étudiante à la maîtrise
Jacques MICHON, professeur (extérieur aux programmes)
Gregory REID, professeur (membre du comité jusqu'au 1^{er} janvier 2005)
Roxanne RIMSTEAD, professeure

Le Prédiagnostic et le Plan d'évaluation

La phase de prédiagnostic a été réalisée entre octobre 2004 et mars 2005. Le *Prédiagnostic*, établi par le comité et contenant un plan d'évaluation ciblée ainsi qu'une liste de personnes qui pourraient agir comme experts externes, a été approuvé par le conseil de la FLSH le 10 mars 2005.

Le *Prédiagnostic* a identifié deux enjeux principaux :

1. Revoir la structure et l'orientation académique,
2. Attirer et retenir les étudiantes et les étudiants : la visibilité, le recrutement, la persévérance et le développement de la recherche.

Afin d'évaluer ces enjeux, le plan d'évaluation précisait dix-huit activités (A1-A18) pour atteindre dix objectifs spécifiques. Pour chacune des activités, le plan désignait des sources appropriées : données statistiques, questionnaires, tables rondes, ainsi que des personnes ressources, des sites Web et d'autres documents.

L'évaluation ciblée et le Rapport d'autoévaluation

En janvier 2006, une première version du Rapport d'autoévaluation a été déposée auprès du conseil de la FLSH. À la suite des suggestions et critiques émises par le conseil, le comité a décidé de revoir certaines sections du rapport. Les professeures Roxanne Rimstead et Pamela Grant ont accepté de coprésider le comité à la suite de la démission du professeur Winfried Siemerling comme président et membre du comité.

Une première version révisée a été déposée au comité à une rencontre tenue le 18 mai 2006 pour discussion et commentaires. Le comité s'est entendu sur les modifications et révisions du texte et les membres ont appuyé à l'unanimité la version révisée du rapport. Le comité a déposé cette version révisée du Rapport d'autoévaluation au conseil de la FLSH, et ce rapport, ainsi que les 19 annexes qui l'accompagnent, ont été adoptés par le Conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines le 15 juin 2006.

Le Rapport d'autoévaluation est constitué de neuf parties. Le Rapport commence avec une description du travail du comité, suivie d'une description de la méthodologie et un bref historique des programmes depuis 1993. La structure et situation actuelle des programmes, l'évolution des ressources et les axes de recherches sont présentés dans la quatrième partie.

La cinquième partie dresse un bilan des forces et des perspectives de développement ainsi que des faiblesses et des défis à relever dans les programmes. Les forces incluent le chemin parcouru depuis le *Smart/Söderlind Report*; l'originalité des programmes; l'interdisciplinarité; le bassin d'étudiantes et d'étudiants bilingues et l'arrimage entre les études de premier cycle et les études supérieures; la traduction littéraire; la recherche et les publications; la visibilité accrue; et le placement et le rayonnement des diplômées et diplômés. Les faiblesses soulevées comprennent la visibilité et le recrutement; l'accès aux tâches d'enseignement et aux autres sources de financement étudiant; le taux d'abandon; le manque de soutien professionnel bilingue; le manque d'un statut institutionnel officiel d'un groupe de recherche; et les problèmes associés à l'offre d'une propédeutique en littérature québécoise et en littérature canadienne anglaise.

La sixième partie présente les deux enjeux majeurs identifiés pour la phase ciblée de l'évaluation : 1) revoir la structure et l'orientation académique; 2) attirer et retenir les étudiantes et les étudiants : la visibilité, le recrutement, la persévérance et le développement de la recherche. La septième partie présente le plan d'évaluation et la huitième partie décrit l'évaluation ciblée autour des 10 objectifs. Le Rapport se clôt sur les recommandations du CEP et les annexes.

Le rapport met en évidence les points suivants : la diversité et la pertinence des programmes ; la mise en valeur des compétences linguistiques requises à l'admission ; l'augmentation de la visibilité des programmes ; l'importance d'une rotation régulière des cours ; la mise en place d'outils et pratiques aptes à assurer l'encadrement et la persévérance des étudiants et étudiantes ; l'offre d'activités connexes telles que des proséminaires et ateliers ; la diffusion d'information sur les programmes auprès des étudiants et étudiantes ; le soutien financier ; et la valorisation des recherches.

L'évaluation externe

La professeure Christl Verduyn, de Mount Allison University, et le professeur E.D. Blodgett, de l'University of Alberta, ont agi à titre d'experts externes. Ils ont visité le Département des

lettres et communications le 8 novembre 2006 et ont pu y rencontrer différents groupes de personnes impliquées dans le programme (personnel enseignant, étudiantes et étudiants, membres de la direction de la Faculté). Leurs rapports respectifs confirment que l'évaluation s'est faite conformément à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'Université de Sherbrooke. Leurs rapports démontrent une impression globale très positive des programmes de Littérature canadienne comparée. L'évaluateur et l'évaluatrice externes remarquent que les programmes sont mieux connus à l'échelle canadienne que dans la région et à l'intérieur de l'Université et ils reconnaissent la nécessité d'une plus grande visibilité de programmes bilingues dispensés à l'intérieur d'une université francophone. Ils soulignent l'importance et la pertinence de la discipline et le rôle historique des programmes de Littérature canadienne comparée, ainsi que le fait que l'Université de Sherbrooke offre un environnement exceptionnel pour ce genre de formation culturelle et littéraire, et que la nature bilingue et biculturelle des programmes et des étudiants et étudiantes constituent un vrai atout. L'évaluateur et l'évaluatrice externes appuient les recommandations du Rapport d'autoévaluation quant aux questions de visibilité, de recrutement, de persévérance, et de la nécessité de renforcer la structure académique (cours et recherche) des programmes.

Rapport final et Plan de réalisation des recommandations

À la suite des rapports des experts externes, le CÉP a revu son Rapport et un addendum y a été joint, ainsi qu'un Plan de réalisation précisant les moyens, les ressources et l'échéancier pour mettre en œuvre ces recommandations. Le Rapport final, composé du Rapport d'autoévaluation et de l'addendum, de même que le Plan de réalisation des recommandations, ont été adoptés par le Conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines le 20 septembre 2007.

Le Rapport d'autoévaluation se termine par quinze recommandations, dont certaines sont déjà réalisées, certaines sont en cours de réalisation, et d'autres sont à venir. Les recommandations sont regroupées sous les deux thématiques ciblées.

Enjeu : Revoir la structure et l'orientation académique

1. Que soient revus les critères d'admission, la question de la propédeutique et le besoin d'assurer une formation adéquate en langues et en littérature.
2. Que soit envisagée la création d'un programme de maîtrise de type cours en parallèle avec le programme de maîtrise avec mémoire déjà en vigueur.
3. Que l'offre de cours continue à s'améliorer en assurant une rotation régulière de cours, en assurant l'offre de cours dans des domaines sous-représentés et en envisageant la création d'une série de proséminaires offerts dans le cadre des programmes; que le nombre de cours offerts soit augmenté au besoin pour assurer le développement du domaine de la traduction littéraire et des autres domaines de spécialisation (ex. *Cultural studies*, littérature et acquisition d'une langue seconde).
4. Que soit explorée, à court terme, la possibilité de faire ressortir le domaine de spécialisation (notamment en traduction littéraire) sur le diplôme, et que soit explorée, dans l'avenir, la possibilité de créer un cheminement ou d'autres options, au besoin, afin de faire ressortir un domaine de spécialisation dans les fiches signalétiques.
5. Que soient créés des outils qui permettront à un plus grand nombre de diplômées et diplômés de trouver des postes universitaires ou des emplois dans des secteurs connexes ou à l'extérieur du monde universitaire, par exemple par l'offre de proséminaires à caractère professionnel portant sur la préparation à la carrière, par une diffusion d'information auprès des étudiants et étudiantes en LCC sur les débouchés après la diplomation et par une

collaboration entre les responsables des programmes en LCC, le DLC, la Faculté et le Service des stages et du placement.

Enjeu : Attirer et retenir les étudiantes et les étudiants : la visibilité, le recrutement, la persévérance et le développement de la recherche

6. Que les compétences linguistiques requises pour l'admission aux programmes et le caractère bilingue des programmes soient clairement identifiés et mis en valeur sur le site Web ainsi que dans la description des programmes.
7. Que les programmes soient clairement identifiés comme étant des programmes bilingues et des programmes d'études supérieures sur tous les sites Web du DLC, de la Faculté et de l'Université et plus spécifiquement dans les liens qui apparaissent sur ces sites, et que soient appliquées les recommandations des deux rapports sur la visibilité des programmes sur le Web (Annexes VI et VII).
8. Que tout soit mis en œuvre pour assurer aux programmes de LCC, comme programmes bilingues, les ressources bilingues nécessaires pour appuyer les tâches de recrutement, de diffusion d'information et de communication (présentation et visibilité des programmes sur le Web, production de matériel promotionnel, etc.).
9. Que soit explorée la possibilité d'un changement de nom du programme : que les implications administratives soient clarifiées et que la discussion sur d'autres possibilités se poursuive. (*Cette recommandation est en suspens*).
10. Que se poursuive le travail déjà accompli dans le cadre de la réforme de l'examen de synthèse au doctorat.
11. Que soit envisagée la mise en place d'outils et de pratiques aptes à assurer un meilleur encadrement des étudiants et étudiantes dès le début de leurs études (par exemple, la création d'une activité d'initiation à la recherche et aux études supérieures) et un meilleur encadrement des étudiants et des étudiantes au long de leurs études, afin de réduire la longueur des études et le taux d'abandon et de briser l'isolement, surtout en période de rédaction (par exemple, la mise sur pied d'ateliers et d'activités régulières, comme complément aux activités déjà offertes au DLC, à la FLSH et à l'Université).
12. Que soient envisagés des moyens d'assurer une meilleure diffusion d'information auprès des étudiants et étudiantes en LCC sur les programmes et sur les diverses étapes de leurs études (choix de sujet et de directeur ou directrice, séminaire de mémoire, examen de synthèse, etc.)
13. Qu'un meilleur soutien financier soit assuré aux étudiants et étudiantes des 2^e et 3^e cycles par une augmentation des sources de financement (bourses, subventions, assistanats) et par une exploitation assidue des ressources financières existantes.
14. Que tout soit mis en œuvre pour augmenter l'offre des postes d'assistanat et pour élargir les possibilités d'enseignement universitaire pour les étudiantes et les étudiants aux études supérieures.
15. Que tout soit mis en œuvre pour assurer la consolidation et la valorisation des recherches en LCC, et que se poursuivent et se développent les regroupements et les collaborations avec d'autres chercheurs et équipes de recherche au DLC et à la FLSH (par exemple, par la participation des professeurs et professeuses de LCC au concours du Programme interne de financement d'infrastructure des centres de recherche (PIFIC)), afin d'assurer une meilleure visibilité de la LCC et un accroissement du financement étudiant disponible au sein des projets de recherche.

Décision

Le rapport final, le plan de réalisation des recommandations et le résumé de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des lettres et des sciences humaines lors de sa séance du 1^{er} novembre 2007.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil universitaire, chargé des dossiers d'évaluation périodique, en novembre 2007. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ces programmes respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université. Le comité a aussi reconnu la qualité et la pertinence des programmes.

Le rapport d'évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature canadienne comparée, le plan de réalisation des recommandations, le résumé de l'évaluation et les rapports des experts externes ont été soumis au conseil universitaire lors de sa séance du 11 décembre 2007.

Lors de sa réunion du 15 janvier 2008, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration a approuvé le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature canadienne comparée de la Faculté des lettres et des sciences humaines, sous réserve de l'acceptation par le comité de direction des suites qui en découlent, et a confié à la Faculté des lettres et des sciences humaines la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes